

AVIS D'INFORMATION

Campagne d'Élagage à proximité des réseaux électriques moyenne tension

Madame, Monsieur,

Afin de garantir la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution de l'énergie électrique à ses clients ; Enedis procède régulièrement à des opérations d'élagage de la végétation à proximité des réseaux électriques qu'elle exploite.

Ces opérations consistent à maintenir la végétation à une distance minimale de 5 mètres du réseau électrique et à éliminer la végétation en surplomb des ouvrages. Cette prestation est prise en charge par Enedis à l'exception du traitement des troncs et branches qui par défaut seront laissés sur place en l'état.

Dans ce cadre ; Enedis a mandaté l'entreprise KRELAG pour la réalisation de ces travaux.

KRELAG
KÉVIN ROUSSEL ÉLAGAGE

S.A.S. au capital social de 100 000,00 € - APE 8130 Z

RCS Rouen siret : 814 545 075 00016 - TVA : FR 828 145 450 35

ite du hanoir - 76560 CHEVILLE - 02 35 95 03 47 - 06 23 04 71 60

mail : bureau@krelog.fr

site : www.krelog.fr

Si votre parcelle est concernée par ces travaux ; l'entreprise mandaté prendra prochainement contact avec vous

Pour toute information complémentaire ; vous pouvez contacter Enedis au [03.22.39.53.39](tel:03.22.39.53.39)

Nous vous prions d'agréer Madame ; Monsieur ; nos salutations distinguées.

Christophe LASBLEIZ
Hypervision des Opérations